

EN CAS DE PANNE, vérifier si :

§ Les **thermostats** MINIMA et MAXIMA se trouvent bien à température désirée, **l'horloge** à l'heure exacte et la **programmation** introduite aux heures d'enclenchement et de déclenchement (si nécessaire, se référer au mode d'emploi).

Le(s) thermostat(s) est(sont) réglé(s) à une température supérieure à celle du local où il(s) se trouve(nt). Les **piles** du thermostat ne doivent pas être remplacées.

§ L'**airstat** se trouve bien en position AUTO (petit levier métallique ou interrupteur à bascule). Il s'agit d'un boîtier situé en hauteur sur le gainage au-dessus du générateur à air chaud.

§ Le « **cut out switch** » ne doit pas être réarmé (c'est-à-dire, que la **sécurité de surchauffe** ne s'est pas déclenchée) Il s'agit également d'un boîtier situé en hauteur sur le gainage (ou du même boîtier que l'airstat) au-dessus du générateur à air chaud : Pousser sur le bouton rouge, vert ou chromé (cela dépend de la marque et du modèle). Ce problème se produit fréquemment suite à une rupture de l'alimentation électrique (par surcharge momentanée du circuit général) ou par court-circuit durant des travaux ou par déclenchement du différentiel ou par manque momentané d'électricité dans la région... Cette **sécurité de surchauffe** peut également se déclencher suite à un manque de refroidissement causé par saturation des filtres à air.

§ Les **fusibles (disjoncteurs automatiques)** suivants ne sont pas déclenchés (doivent être levés ou bouton noir ou vert enfoncé) :

- ceux au compteur situés dans le boîtier général d'amenée du courant
- ceux éventuellement placés dans un petit coffret au mur de la chaufferie
- ceux du coffret de commande du générateur à air chaud

§ Les **protections thermiques** dans le coffret de commande ne sont pas déclenchées (cela peut arriver notamment par un manque momentané d'une phase de la compagnie distributrice d'électricité, également quelques heures auparavant-) (Le bouton noir enfoncé ou suivant type de matériel)

§ Sur le **coffret de commande** du générateur à air chaud :

- **l'interrupteur général** est sur la position «START», ou «MARCHE» ou «I»
- **l'interrupteur de commande** est mis sur «HIVER» ou «AUTOMATIQUE» ou « I »
- **SI LE BRULEUR NE DEMARRE TOUJOURS PAS OU S'IL S'ARRETE AU BOUT D'UN INSTANT ET que le bouton poussoir (VOYANT ROUGE* SUR LE COFFRET DE SECURITE DU BRULEUR OU DANS LE COFFRET DE COMMANDE) persiste à s'allumer**, vérifier si :
 - * ou **DISPLAY** (voir notice spécifique du brûleur proprement dit)

§ Le **réservoir à mazout** est bien rempli ou que la **vanne gaz principale** n'est pas fermée

§ La **vanne d'arrivée de mazout** ou **de gaz près du brûleur** est bien ouverte. Egalement si la **vanne magnétique contrôlée par une détection de fuites de gaz** éventuelle n'est pas en défaut ou coupée.

§ Le **clapet du réservoir** est bien en position verticale (il se peut qu'après remplissage de la citerne, celui-ci ait été abaissé par inadvertance)

APRES REMPLISSAGE DE LA CITERNE A MAZOUT, il est **impératif d'attendre** un délai de 3 à 4 heures avant de remettre le chauffage en route. Sinon, il y a risque d'aspirer des résidus et l'intervention d'un technicien sera indispensable.

Il existe également un certain nombre d'autres CAUSES DE PANNES INHERENTES A DES ELEMENTS EXTERIEURS tels que :

- **Fonctionnement inversé d'un des moteurs** de l'installation par inversion des phases suite à une intervention de la Compagnie distributrice suite à un orage, par exemple
- **Déclenchement intempestif du/des clapet(s) C.F** par rupture du thermique à fusion suite à
- Un manque momentané de refroidissement de l'installation dû à un manque d'alimentation électrique (par surcharge momentanée du circuit général : rajout de friteuses, sono, éclairage) ou par court-circuit durant des travaux ou par déclenchement du différentiel ou par manque momentané d'électricité dans la région ...

Les possibilités décrites dans ce manuel sont publiées sous réserve de modifications.

Les recommandations ainsi que les articles mentionnés dans ce document peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage consécutif à une mauvaise manipulation ou interprétation erronée de ces conseils.